

Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)
site : www.parlementfrancophone.brussels

Commission des Affaires sociales

Bulletin des travaux

Mardi 2 avril 2019

La commission s'est réunie à 14h10 sous la présidence de Mme Dominique Dufourny, présidente.

1. Auditions relatives à la thématique des mariages forcés et des violences faites aux femmes au nom de l'honneur

Rapporteuse : Mme Nadia El Yousfi

Décisions

- M. Jamal Ikazban a été désigné en qualité de corapporteur.
- La commission a décidé de se réunir le mardi 30 avril 2019 pour adopter les recommandations de la commission.

2. Proposition de résolution pour une prise en charge adaptée des personnes atteintes du trouble du spectre de l'autisme et un soutien renforcé de leurs proches
déposée par M. Jamal Ikazban, Mme Julie de Groote, Mme Caroline Persoons,
doc. 141 (2018-2019) n° 1

Décisions

- Mme Simone Susskind a été désignée en qualité de rapporteuse.
- La proposition de résolution est cosignée par M. Gaëtan Van Goidsenhoven et Mme Magali Plovie.
- La commission a entendu les exposés introductifs de M. Jamal Ikazban, de Mme Caroline Persoons, de Mme Julie de Groote et de M. Gaëtan Van Goidsenhoven.
- La commission a mené une discussion générale.

- La commission a examiné et adopté les points du préambule et du dispositif.

Préambule

- L'amendement n° 1, visant à insérer un nouveau point avant le point A, a été adopté à l'unanimité des 11 membres présents.
- Les points A à I ont été adoptés à l'unanimité des 11 membres présents.

Dispositif

- Les points 1 à 15 ont été adoptés à l'unanimité des 11 membres présents.
- L'amendement n° 2 au point 16 a été adopté à l'unanimité des 11 membres présents. Le point 16, tel qu'amendé, a été adopté à l'unanimité des 11 membres présents.
- La commission a adopté l'ensemble de la proposition de résolution à l'unanimité des 11 membres présents.
- Il a été fait confiance à la présidente et à la rapporteuse pour l'élaboration du rapport.

3. Projet de décret portant assentiment à l'accord de coopération conclu entre la Communauté flamande, la Commission communautaire française et la Commission communautaire commune relatif au parcours d'accueil obligatoire des primo-arrivants à Bruxelles-Capitale

doc. 142 (2018-2019) n° 1

Décisions

- M. Gaëtan Van Goidsenhoven a été désigné en qualité de rapporteur.
- La commission a entendu l'exposé de M. Rudi Vervoort, ministre en charge de la Cohésion sociale.
- La commission a mené une discussion générale.
- La commission a examiné et adopté les articles.
 - L'article 1^{er} a été adopté à l'unanimité des 11 membres présents.
 - L'article 2 a été adopté par 10 voix pour et 1 abstention.
 - Les articles 3 et 4 ont été adoptés à l'unanimité des 11 membres présents.
- La commission a adopté le projet de décret par 10 voix pour et 1 abstention.
- Il est fait confiance à la présidente et au rapporteur pour l'élaboration du rapport.

Prochaine réunion : sur convocation.

Membres présents : Mme Michèle Carthé, M. Alain Courtois (supplée M. David Weytsman, *partim*), Mme Julie de Grootte (remplace M. Pierre Kompany), Mme Dominique Dufourny, Mme Anne Charlotte d'Ursel (remplace M. David Weytsman, *partim*), M. Ahmed El Ktibi, Mme Zoé Genot (supplée Mme Anne Herscovici), M. Jamal Ikazban, M. Fabian Maingain, Mme Fatoumata Sidibé, Mme Simone Susskind et M. Gaëtan Van Goidsenhoven.

Membre absente : Mme Nadia El Yousfi (excusée).

Etait également présent à la réunion : M. Rudi Vervoort (ministre).